

## LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

### Colin Collines

Lundi	14h - 17h30	Permanence téléphonique
Jedi	13h30-17h	Permanence sur rendez-vous
Vendredi	13h30-18h	Permanence libre
1er samedi du mois	9h-12h	Permanence sur rendez-vous

### Les Petites Frimousses

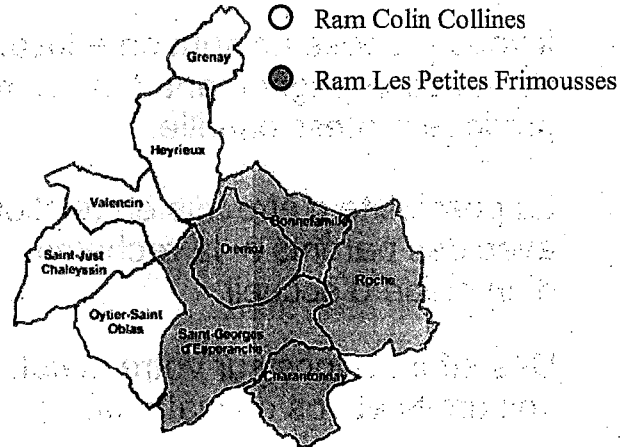
Mardi	14h - 16h	Permanence téléphonique
Mercredi	9h30 - 11h30	Permanence libre
Jedi	14h30 - 16h30	Permanence Téléphonique
	16h30-18h30	Permanence sur rendez vous
Un samedi sur deux	9h-12h	Permanence sur rendez-vous

### Colin Collines

Stéphanie SCHILDKNECHT  
Place Jules Ferry  
38540 HEYRIEUX

04 78 40 25 59

ram.colincollines@cscheyrieux.fr



### Les Petites Frimousses

Chantal MONTESINOS  
Pôle Petite Enfance  
14 rue de Péranche  
38790 ST GEORGES D'ESPERANCHE

04 74 59 18 75

ram.lespetitesfrimousses@orange.fr



## Les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Colin Collines  
Et

Les Petites Frimousses

Les RAM sont des lieux d'informations, d'animations et d'échanges au service des parents, des enfants et des professionnels de l'accueil à domicile.



## **Pour les parents ou futurs parents**

Le RAM vous aide à choisir le mode d'accueil correspondant le mieux à vos attentes et vos besoins.

C'est un lieu ressource et de soutien dans votre fonction d'employeur.

Un espace de rencontre parents-assistant(e)s maternel(le)s individualisé ou collectif.



## **Pour les assistant(e)s maternel(le)s ou futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s**

Le RAM vous offre la possibilité de participer avec les enfants à des séances d'éveil durant le temps d'accueil.

Il vous propose un soutien éducatif et un accompagnement dans votre pratique professionnelle.

La possibilité d'être mis en relation avec des parents à la recherche d'un mode d'accueil.

Des informations sur votre statut, vos droits et vos obligations.

Des renseignements sur les conditions d'agrément.

## **Pour les enfants**

Sous la responsabilité de leur assistant(e) maternel(le), les enfants participent à des activités adaptées à leur âge.

Ils se confrontent en douceur à la collectivité.

